

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/La-laicite-et-l-Ecole-etat-des-lieux-et-moyens-d-agir>



école & société

La laïcité et l'École : état des lieux et moyens d'agir

- Laïcité -

Date de mise en ligne : vendredi 16 juin 2023

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Cinq ans après son enquête auprès des personnels sur la laïcité à l'École, le Comité national d'action laïque (Cnal), dont le SE-Unsa est membre, a organisé, le jeudi 15 juin à Montpellier, un colloque intitulé « La Laïcité et l'École : état des lieux et moyens d'agir », nourri d'une nouvelle enquête IFOP.

Sur la base de l'enquête IFOP 2023 menée auprès d'un échantillon de 650 enseignants, mais aussi du comparatif établi avec l'enquête de 2018, les travaux du Cnal ont permis de faire un état des lieux de l'enseignement de la laïcité à l'École et de son appropriation par les élèves et les personnels dans leur quotidien.

Un ensemble d'auditions d'experts dans les domaines de l'éducation et de la laïcité à l'École a également été effectué au premier trimestre 2023.

Ces travaux nous amènent à retenir plusieurs enseignements.

Une définition de la laïcité à ancrer et partager

Les idées fausses sur le principe de laïcité augmentent de façon significative. Ces conceptions erronées n'aident évidemment pas à ce que le principe soit clairement défini au sein des classes et dans les établissements. L'idée par exemple que la laïcité serait un outil contre les religions inonde les discours médiatiques qui tentent de dramatiser les questions liées à la laïcité. Il en découle chez les personnels un positionnement complexe malgré une formation continue mise en place qui est appréciée.

Des actions en faveur de la laïcité à soutenir

La pédagogie de la laïcité devrait permettre de travailler sur l'éducation à la responsabilité et donc tendre à développer la citoyenneté. Or les personnels reconnaissent que leurs élèves sont peu sollicités pour travailler au sein des établissements (surtout au collège) sur le sujet de la laïcité. Ils expriment de plus en plus de prudence.

Des obstacles à surmonter collectivement

La transmission du principe de laïcité est une « odyssee scolaire » tant les obstacles sont nombreux : méconnaissance du fond de la loi de 2004 et instrumentalisation de faits sociétaux pour cibler certaines pratiques religieuses, assassinat de Samuel Paty, manque de mixité sociale et accroissement des inégalités scolaires... Ces éléments ne facilitent pas la tâche aux personnels qui doivent malgré tout faire vivre les valeurs de la République. Un engagement des élus de la République est essentiel en matière de mixité sociale. L'École est au cœur de toute la société mais elle ne peut pas tout, seule.

Un investissement à valoriser

Les personnels qui portent des projets, défendent ces valeurs et transmettent le principe de laïcité au sein des classes estiment ne pas être suffisamment valorisés en termes de carrière et de rémunération. Leur investissement doit être reconnu et mis en avant pour l'avancement et sur le salaire notamment.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, une formation des personnels plus concrète et axée sur la lecture de la loi, des espaces de partages sur la définition du principe de laïcité et sur les actions mises en place pour dépasser les difficultés, les choix des élus en matière de mixité sociale à l'École, sont quelques-unes des nombreuses propositions à entendre,

acter et mettre en place.

Le SE-Unsa, comme il l'a toujours fait, continuera d'œuvrer inlassablement pour que l'École publique et laïque, pilier de notre démocratie, incarne et transmette cette indispensable liberté de conscience à nos élèves et nos jeunes qui en fera des citoyens de demain libres et éclairés.

Le Cnal est constitué du SE-Unsa, de l'UNSA Éducation, de la Ligue de l'Enseignement, des DDEN et de la FCPE.

> Retrouvez les vidéos du colloque du Cnal (programme en fin d'article)

La vidéo du matin

La vidéo de l'après-midi